

Bulletin de mars 2008

A la veille des municipales, VVV a rencontré les deux principaux concurrents. Rencontres indispensables puisque nous sommes les interlocuteurs naturels et permanents de ceux qui décideront de la future politique cyclable de Montreuil.

Une première satisfaction : nous avons été reçus par des cyclistes, certes très minoritaires dans leurs équipes respectives mais c'est un changement notable.

Deuxième satisfaction : une vraie écoute. Pas de promesses alléchantes mais la reconnaissance qu'une politique cyclable passe par des aménagements de voirie et par d'autres mesures : le stationnement public, résidentiel, la mise à disposition de vélos en libre-service et/ou en location, la multiplication des zones 30, la communication autour de l'usage du vélo ont été évoqués lors de ces deux entretiens et devront faire l'objet de larges concertations en particulier avec VVV. Le mandat qui s'achève a été un début encourageant mais insuffisant.

Le plus important, c'est de nous persuader que la suite dépend essentiellement de nous. VVV a du pain sur la planche pour les six ans à venir.

L'accès à Paris par la porte de Bagnolet est enfin possible...

Ouf, il aura fallu longtemps, mais c'est désormais possible. En venant de Montreuil, (bd Chanzy) il faut tourner à gauche au dernier feu avant le noeud autoroutier, se positionner sur le terre-plein central, attendre une éternité que le bouton poussoir destiné à arrêter les voitures fasse effet (rien n'est parfait), et traverser le pont sur la piste aménagée sur le trottoir sud, qui a été élargi exprès pour.

Il faut rappeler qu'avant il était tout simplement impossible légalement pour un cycliste de rentrer dans Paris par la porte de Bagnolet.

agenda



mercredi 5 mars et lundi 7 avril, 20h30, réunion mensuelle 35 avenue de la Résistance



bourse aux vélos samedi 5 avril, place du marché de la Croix de Chavaux. Dépôt à partir de 10h. Vente de 11h à 16h30



atelier-réparation: samedi 19 avril, 50 avenue de la Résistance 14h30 à 17h30

Calendrier complet 2007-2008 sur le site

bourse aux vélos samedi 5 avril 2008 de 11h à 16h



**place du marché
Croix de Chavaux, Montreuil**

dépôt-vente

Dépôt des vélos à partir de 10 h - Vente de 11 h à 16 h

Bourses aux vélos

Avant la bourse de Montreuil, auront lieu celles de Fontenay et Vincennes. Si avec ça vous ne trouvez pas le vélo de vos rêves...

Fontenay samedi 15 mars, Halle Roublot, 96 rue Roublot à Fontenay, 96 rue Roublot. Dépôt des vélos de 9h30 à 12h, vente de 14h à 17h

Vincennes, samedi 29 mars, place de l'église, rue Raymond du Temple, dépôt de 9h à 12h, vente de 13h30 à 17h

(ré) adhésions 2008 (vous n'auriez pas oublié, par hasard?)

Envoyez vos nom, prénom, adresse avec code d'accès, ou e-mail. Dites si vous souhaitez recevoir le bulletin sur papier, par mail, ou les deux. Et joignez un chèque de 8 euros à l'ordre de VVV, à
VVV, 7 rue Dombasle, 93100 Montreuil

Politique cyclable : Les réponses de Jean-Pierre Brard et de Dominique Voynet

Nous publions sur notre site l'intégralité des réponses, dont nous donnons ici l'extrait le plus significatif

Quel bilan tirez-vous des différents aménagements réalisés, d'un point de vue quantitatif et qualitatif ?

J-P Brard - Nous nous félicitons que les engagements pris aient été tenus voire même dépassés, notamment pour les stationnements vélo. Le bilan est positif avec près de 30 kms d'itinéraires cyclables réalisés conformément au plan réfléchi à l'échelle départementale. D'un point de vue qualitatif, il y a différents types d'aménagements. Il semble que le plus réussi soit celui qui relie le centre-ville au Bel-Air.

D. Voynet - C'est mieux qu'ailleurs en banlieue, grâce sans conteste à l'action de VVV. Mais ça manque de cohérence, on sent les petits bouts faits à la va vite, sans plan d'ensemble, dans des rues qui n'en ont pas besoin comme les voies nouvelles du bas Montreuil, alors que les axes principaux, à l'exception de Rouget de Lisle et de la Résistance sont oubliés.

Il y a trop de réalisations à l'économie pour faire du kilomètre : les bandes Beaumarchais-Michelet ou le garage à vélo de la mairie, même pas couvert et fermé à partir de 23 h.

Êtes-vous prêt(e) à répondre à une demande existante, voire à anticiper une demande potentielle afin d'encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements urbains? Êtes-vous favorable à la mise en place d'une politique municipale forte de promotion et de facilitation de l'usage du vélo ?

JPB - Nous sommes convaincus que pendant les prochaines années, l'usage du vélo va considérablement se développer. C'est le sens de l'évolution de nos modes de déplacement et de nos modes de vie. L'enjeu est de libérer l'espace nécessaire pour permettre cette évolution.

D. Voynet - Oui

Quelles actions de communication êtes-vous disposé(e) à mener à l'attention de tous (cyclistes et non cyclistes) afin de promouvoir l'usage du vélo ?

JPB - Les moyens de communication de la ville (panneaux, MDH, télévision) continueront à encourager les Montreuillois à privilégier les "mobilités actives". Notre plaquette "Montreuil à vélo", qui a été très appréciée, devra être réactualisée au fur et à mesure des nouveaux aménagements. Toutes les actions proposées par VVV, autant que l'association le souhaitera, seront relayées par les supports municipaux et nous ouvrirons plus régulièrement les colonnes de MDH aux promoteurs du vélo.

D. Voynet - Rendre visible le vélo dans la ville, c'est la meilleure incitation. Les centaines de vélos garés à proximité du RER Vincennes sont certainement une meilleure publicité pour le vélo que toutes les pages que vous pourriez imprimer dans le journal municipal.

En ce qui concerne MDH, nous souhaitons qu'il ait un véritable comité de rédaction, et qu'il ne soit plus aux ordres du maire. Il y aurait de l'incohérence à vous promettre de l'utiliser pour faire la promotion du vélo...

Quel budget spécifique annuel êtes-vous prêt à consacrer à votre politique cyclable ?

JPB - Il nous semble qu'une politique cycliste ne peut se limiter à l'identification d'une ligne budgétaire affectée aux équipements de base (pistes, stationnement, signalétique). Une telle approche limiterait probablement la portée de cette politique.

D. Voynet - Il serait irresponsable aujourd'hui de nous engager sur un montant précis pour la politique cyclable, alors même que nous ne disposons pas de tous les éléments sur la situation financière de la ville.

Néanmoins, un montant annuel, voté lors du prochain budget, permettra d'éviter les erreurs du passé, où on a fait "du kilomètre à la peinture" pour remplir un programme de 30km prévus

Êtes-vous prêt(e) à réaliser prioritairement un réseau cyclable cohérent, continu et lisible par l'aménagement ou la complétion des itinéraires suivants :

o Axe nord-sud entre Rosny et Paris-Porte de Montreuil via la mairie de Montreuil : Bd Aristide-Briand, Bd Paul-Vaillant-Couturier, rue de Paris

o Axe ouest-est entre Fontenay et Paris-Porte de Bagnolet via la Croix de Chavaux : avenue Gabriel-Péri, Bd Chanzy

JPB - Nous y sommes favorables. L'axe "nord-sud" est bien commencé avec le bas du boulevard Paul Vaillant Couturier et le boulevard Rouget de Lisle. Il faudra maintenant remonter jusqu'à la Boissière et régler le franchissement de la place Jacques Duclos. L'accès à Paris en vélo sera beaucoup plus agréable par la rue Etienne Marcel ou le boulevard Chanzy une fois qu'une piste cyclable y aura été sécurisée.

Pour l'axe "ouest-est" par G Péri et Chanzy, nous y sommes également favorables.

D. Voynet - Oui - mais pour la rue de Paris, notamment, ce sera compliqué, on ne fera pas tout en deux ans

Êtes-vous d'accord pour généraliser les double-sens cyclables dans toutes les rues où c'est techniquement possible ?

JPB - Nous avons déjà engagé ce mouvement et nous le généraliserons sur tous le territoire urbain.

D. Voynet - Oui. L'expérience récente de Paris montre que la généralisation de ces doubles sens ne pose pas de problème de sécurité; pour peu que la vitesse soit limitée (zones 30)

Êtes-vous favorable à la généralisation sur l'ensemble de la commune de la limitation de vitesse à 30 km/h?

JPB - Oui, absolument. Ce sera fait très prochainement à l'exception bien sûr des voies "majeures" de circulation.

D. Voynet - Oui, à l'exception des voies de transit, au moins dans un premier temps

Stationnement résidentiel : Êtes-vous favorable à la modification des règlements d'urbanisme pour imposer une surface minimale de garage à vélos dans les constructions neuves ?

Stationnement sur l'espace public : êtes-vous d'accord pour l'installation de dispositifs supplémentaires dédiés sur des emplacements de stationnement automobile ?

JPB - L'OPHM, qui représente presque un tiers des logements montreuillois, devra faire des efforts pour adapter son patrimoine au stationnement des vélos, c'est un enjeu central. Sur l'espace public, nous avons réalisé plus de 1000 emplacements au cours du mandat qui s'achève. L'effort sera poursuivi.

D. Voynet - oui et oui